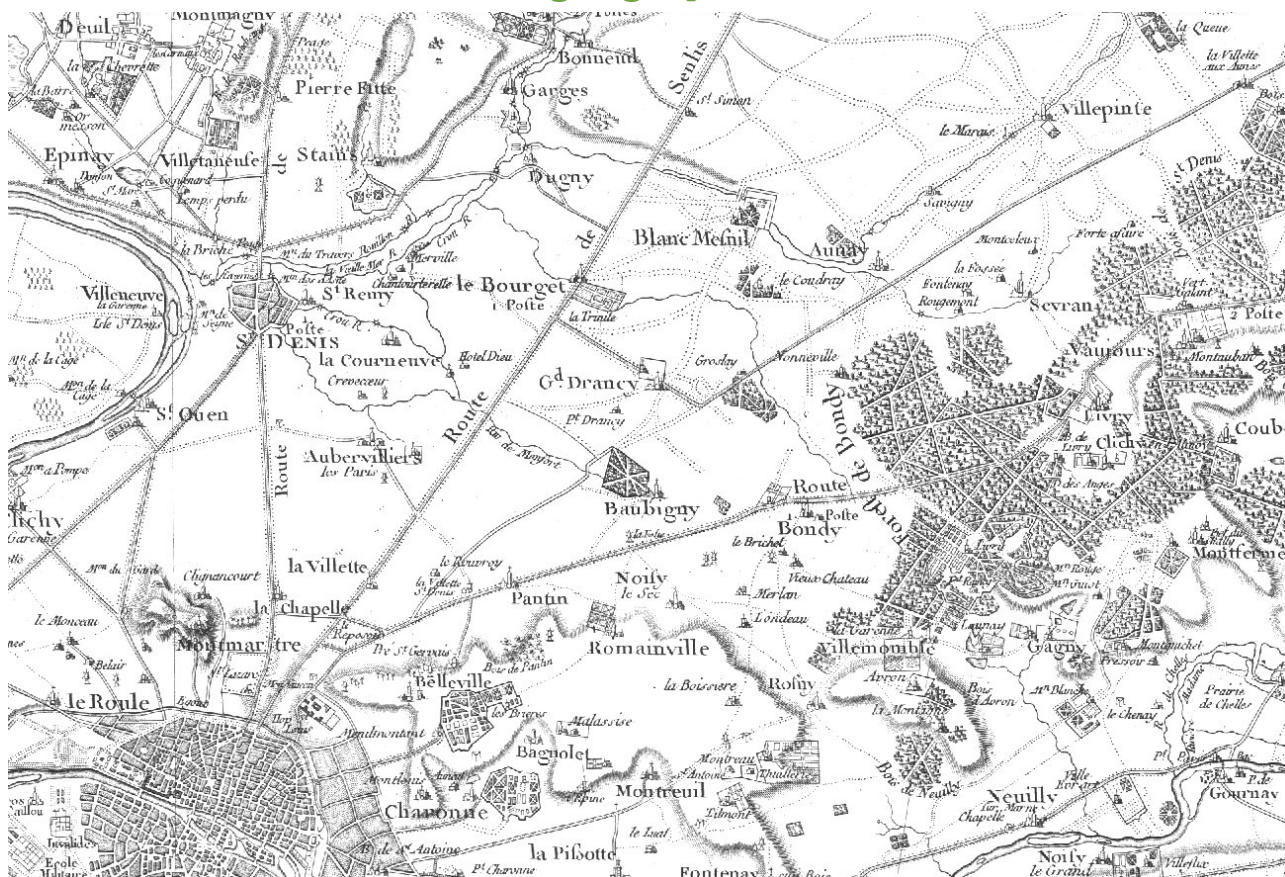


DEMARCHE ATLAS DES PAYSAGES EN SEINE-SAINT-DENIS CYCLE 2012-2013

Séminaire 1 - mardi 20 Novembre 2012, à Montreuil

« Histoire et géographie du territoire »



Carte de Cassini, 1756 - Source CG93

Six séminaires pour mieux appréhender les paysages de Seine Saint Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis et les services de l'Etat ont engagé une réflexion dans le cadre d'un projet de type Atlas des paysages de Seine Saint Denis. Afin de les accompagner dans ce processus, le CAUE 93 a proposé d'animer un cycle de six séminaires à destination d'un comité de pilotage dont l'objectif est :

- de préciser les enjeux et intérêts de la réalisation d'un atlas ;
- d'anticiper son utilisation par les acteurs professionnels aux échelles communales, intercommunales, départementales et régionales ;
- de contribuer à une prise de conscience, par tous les acteurs, de l'intérêt d'un tel outil.

En croisant les approches thématiques et disciplinaires, il s'agira de constituer un ensemble de savoirs et de réflexions permettant à la maîtrise d'ouvrage d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation de cet atlas des paysages de Seine Saint Denis.

Ce séminaire introductif a souhaité apporter un socle de connaissances sur la construction du territoire. Il s'agissait de donner des repères sur le plan historique et géographique avec de la volonté d'appréhender les caractéristiques physiques et patrimoniales propres à l'espace séquanodionysien.

Les interventions ont cherché à révéler des vestiges historiques et des entités géographiques qui ne sont pas toujours très visibles ou lisibles, et à poser la question des enjeux de conservation ou de valorisation qui s'en dégagent.

Ce département très construit n'offre pas de prime abord un paysage marqué par un relief ou une identité paysagère qualitative forte. Le regard d'experts d'horizons variés avait pour objectif de dépasser l'image d'un département dont l'occupation du sol résulterait uniquement de l'industrialisation passée et de la mise en place de grands ensembles.

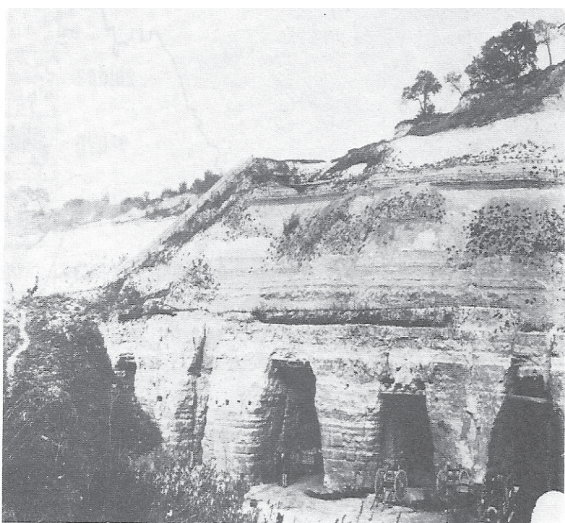
Olivier Namias, journaliste, qui a assisté à cette rencontre, nous propose son regard extérieur sur les échanges qui se sont déroulés.

La première session du séminaire se tenait à Montreuil, au Café La Pêche. Invitation au dynamisme, le nom de ce lieu associatif renvoie directement aux cultures fruticoles tenues autrefois derrière les anciens murs à pêches du voisinage. Il rappelle la vocation agricole de la Seine-Saint-Denis, une dimension dont il allait être question aux cours des six interventions de la matinée, émanant aussi bien d'archéologues, d'historiens, de géographes...

Siegfried Lallemant : géologue, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise

Tout territoire repose sur un sol : il paraissait donc légitime d'inviter **Siegfried Lallemant**, géologue et enseignant à Cergy-Pontoise, à ouvrir ces premières rencontres autour d'un Atlas de la Seine-Saint-Denis. La Seine-Saint-Denis a-t-elle laissé un héritage dans la géologie, se demandait en préambule Siegfried Lallemant ? Certaines parties de la région parisienne ont en effet eut l'honneur de léguer leur nom à des formations géologiques : ainsi, le Lutétien est un « stratotype » (une couche géologique, ou étage géologique) de l'ère tertiaire, dont l'appellation renvoie sans ambiguïté à Lutèce. Le Val d'Oise, l'Oise, l'Essonne ont aussi laissé des traces dans les manuels de géologie. Le Stampien, l'Auversien, le Cuisien et le Sannoisien tirent leurs noms d'Etampes, Auvers-sur-Oise, Cuise et Sannois. Rien de tel en Seine-Saint-Denis, mais si aucun canton du département n'est devenu un « étage » à rajouter au lexique des manuels de géologie, le département a tout de même laissé des traces de son territoire. On les retrouve dans trois formations rocheuses particulières : les calcaires de Saint-Ouen, les marnes blanches de Pantin et les argiles vertes de Romainville qui apparaissent sur la carte géologique de la région parisienne, où elles font fonction de représentantes du département. Sur le plan physique, le relief du département est peu marqué : la Seine-Saint-Denis fait partie du bassin de Paris lui-même assez horizontal. Les géologues le comparent à une pile d'assiette, plate au centre, et relevée sur ses bords. Deux éléments se détachent de ce plateau : ce sont les « buttes-témoins » de Romainville et Rosny, qui prolongent les Buttes-Chaumont parisiennes, et les buttes du massif de L'Aulnoye, Montfermeil et Vaujours. Leur impact sur le développement du département est multiple. Elles ont formé un obstacle entraînant la déviation vers le nord des voies partant de la gare de l'Est, qui auraient dû prendre sans détour la direction de l'Orient. La ligne de chemin de fer ayant déterminé l'implantation et le développement de communes comme le Raincy, on voit que l'importance de ces reliefs peu élevés est loin d'être négligeable.

Pierre-Marie Tricaud : paysagiste, IAU îdF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France)



*Carrière de gypse à Romainville ;
« Guides géologiques régionaux », Masson, 1979
In Paris et environs, C. Pomerol, Ph. Diffre,*

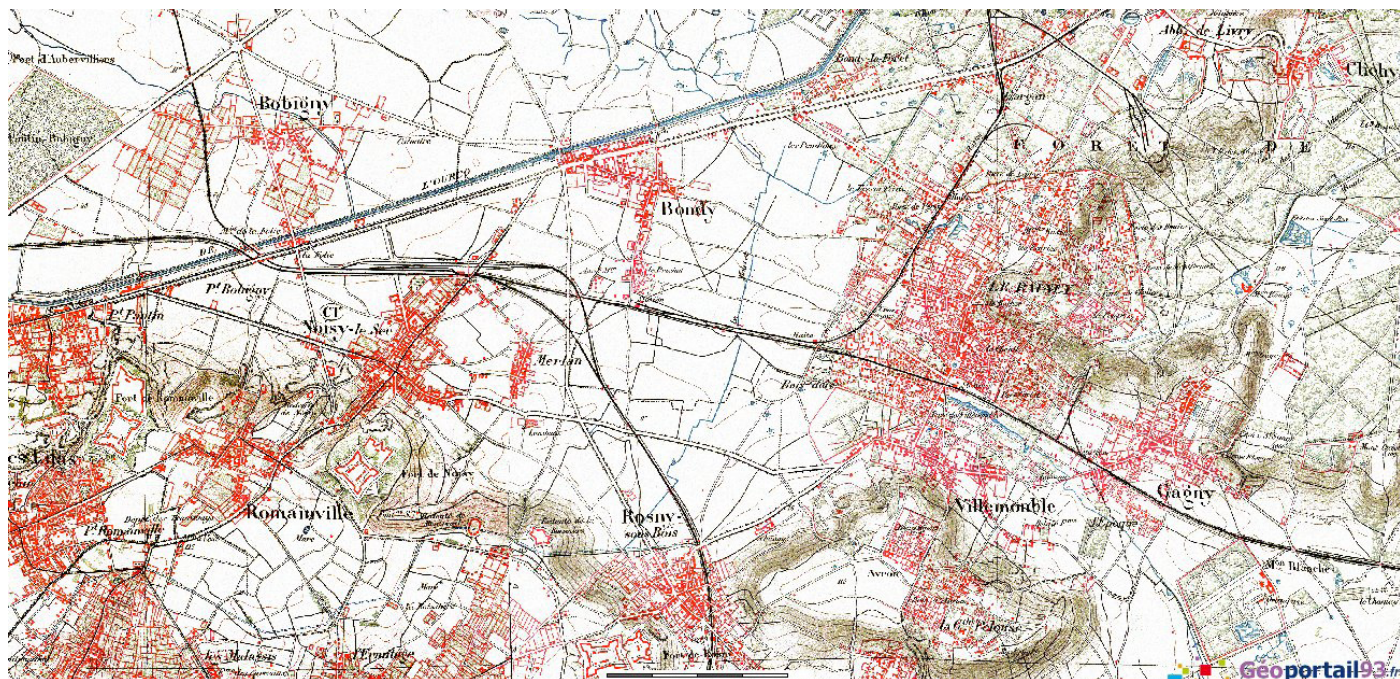


Carrière de Vaujours en Seine-Saint-Denis. © CDT 93

Les buttes-témoins, un patrimoine géologique, industriel et paysager

Les buttes-témoins sont constituées de sédiments non dégagés par l'érosion. Emergences plantées, elles jouent un rôle particulier dans le paysage : ce sont des belvédères, ainsi que le remarquait Charles Pomerol, célèbre géologue qui mena sa seule excursion dans le département sur la butte de Montfermeil. Elles ont une place importante dans l'histoire, en tant qu'unité industrielle, puisque leur sous-sol a servi de carrière. « On peut s'intéresser à l'interaction homme-roche sous l'angle de l'exploitation minière », rappelle

Pierre-Marie Tricaud. En Seine-Saint-Denis, cette activité minière se déroulait sur des secteurs très réduits du territoire, et concernait l'argile et le gypse. Seules ces dernières carrières sont encore repérables aujourd'hui, les exploitations d'argile étant très vite effacées par la nature. Les carrières de gypses sont un patrimoine imposant et délicat. Il peut en résulter de grandes cathédrales souterraines, difficiles à visiter car parfois dangereuses. Ce sous-sol instable interdit de construire à la surface de ces carrières, qui demeurent donc des espaces boisés. Les exploitants des derniers sites en activité - Placoplâtre par exemple, à Cormeilles-en-Parisis - envisagent leur comblement à la fin de l'exploitation. La pression immobilière fait également peser la menace de l'injection de béton sur les carrières déclassées : au regard des coûts élevés du foncier, leur comblement, bien qu'onéreux, pourrait s'avérer financièrement rentable. Comment faire, dès lors, pour protéger ces sites exceptionnels dans le contexte du département, ainsi que le patrimoine bâti qui accompagnait l'activité minière ? La sensibilisation des carriers semble une première démarche à mener. Se rapprocher des acteurs de ces exploitations permettrait de mieux connaître les conditions de leur sécurisation. Il n'apparaît pas indispensable d'en conserver l'intégralité pour autant, remarque Siegfried Lallemand, qui souligne que les Buttes-Chaumont, grand parc du Paris Napoléonien, étaient aussi d'anciennes carrières.



Carte topographique des environs de Paris, 1877 - Source CG93

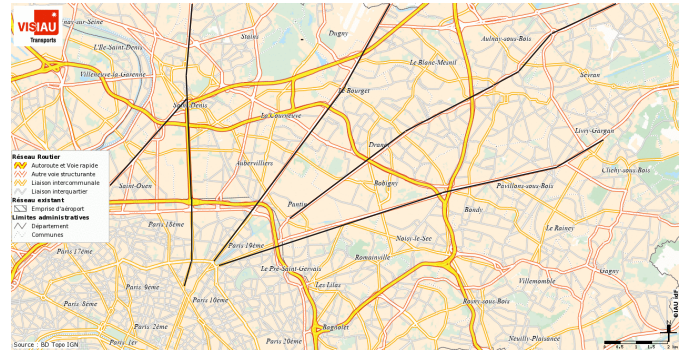
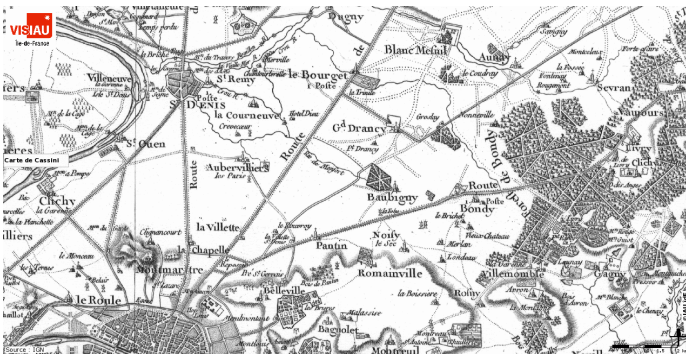
Benoit Pouvreau : historien, DCPSL - Département de Seine-Saint-Denis

Le palimpseste dyonisien

L'histoire a déposé des strates successives d'interventions humaines détaillées par **Benoit Pouvreau** à travers une série de 20 cartes produites entre 1830 et 1950. Les premiers documents font apparaître les infrastructures - chemin de fer de la ligne Paris-Le Havre et Paris-Strasbourg, Canal Saint-Denis - tracées au milieu d'un tissu rural peu dense. Montreuil et Pantin sont les seules villes d'importance notable. Les premiers lotissements apparaissent au Raincy sur l'emprise du parc à l'anglaise créé par le duc d'Orléans en 1869, tandis que la ligne des forts de Thiers établit plus clairement les limites de Paris, qui exporte ses grands équipements hors les murs, comme les cimetières - Pantin en est un exemple. Les grands axes ferroviaires de la gare du Nord et la gare de l'Est se densifient, simultanément aux voies ferrées privées tracées pour les besoins de l'industrialisation. Le tissu industriel de l'époque est diversifié, et tient compte de la position géographique des communes. Dans la continuité du Faubourg Saint-Antoine, Montreuil se spécialise dans la filière bois, avec des besoins d'espaces moins importants que la grande industrie. Cette dernière trouve sa place dans des interstices d'une trame urbaine où le maraîchage est encore présent. Le XXe siècle voit aussi le développement du pavillonnaire de masse, en contraste avec les lotissements huppés du Raincy et d'Aulnay. De grandes poches foncières subsisteront jusqu'en 1950, date à laquelle on commence à implanter les programmes de logements sociaux sous la forme de Grands Ensembles. Le développement du secteur qui deviendra le département Seine-Saint-Denis est en retard d'une vingtaine d'années sur celui de la Seine Amont,

remarque un intervenant de la salle. Alors que dans les années 1850 l'industrie est déjà présente à Ivry et Vitry, les impressionnistes peignent leurs paysages sur les rives de la Seine à Saint-Denis. Un décalage temporel qui a plusieurs explications. La plus importante est la place du fleuve. Pendant très longtemps, il n'a fonctionné que d'amont en aval, il a fallu attendre 1850 pour pouvoir le remonter.

Traces et tracés



Les traces des routes visibles aujourd'hui encore - Source : IAU IdF

Olivier Meyer : archéologue, DCPSL- Département de Seine-Saint-Denis

Archéologue, **Olivier Meyer** a cherché à savoir quels éléments territoriaux persistaient depuis la période gallo-romaine. Des fouilles effectuées dans les années 50 ont permis d'établir que les nationales 1, 2, 3 et 34, sont d'origine antique. Ces quatre grandes radiales reliaient le centre de Paris aux grandes villes de l'époque, Senlis, Beauvais, Amiens et Meaux. La toponymie des villes jalonnant ces itinéraires en confirme l'origine antique : Estrée vient de Strada Lapidæ, voie empierrée. La saisie des parcelles du cadastre napoléonien par des logiciels de SIG permet d'aller plus loin dans la définition des tracés : il permet de mettre en lumière les tracés délaissés suite à des déviations de la voie, ou, au contraire, d'en souligner les persistances. D'un extrême à l'autre, la voie romaine est réduite sur certains de ces tronçons à une venelle d'un mètre de large, tandis que le premier tronçon de la RN1 a été converti en autoroute ! Il est significatif de constater que le gabarit routier établi en 1724 demeure celui d'une importante autoroute et d'une nationale, - 70 m de large, les ingénieurs de Louis XV avaient vu grand, constate Meyer. La résilience des tracés sur plus de 2 000 ans est un phénomène frappant. Il plaide pour la considération de ces lignes de forces comme patrimoine à part entière «Le fait qu'aujourd'hui la voie royale soit devenue une autoroute montre que le tracé est un patrimoine vivant, remarque Tricaud. Il est intéressant de considérer que ce qui a une valeur, ce n'est pas une série d'objets, mais le tracé lui-même». D'autres tracés ont une persistance : limites des parcs des châteaux devenus limites de lotissements au Raincy ou emprise d'une cité-jardin à Stains, traces de rivières canalisées et enterrées comme le

Croult, alignements d'arbres bordant d'anciennes routes, etc. Leur connaissance explique des bizarreries urbaines : les deux pavillons marquant l'entrée au parc d'un château aujourd'hui disparu à Pavillon-sous-Bois, une voie qui s'élargit dans la même commune, voie d'accès triomphale à un palais aristocratique désormais détruit.



L'accès principal au parc qui entourait le château du Raincy s'effectuait depuis l'ancienne route qui est maintenant la Nationale 3. L'entrée était marquée par 2 pavillons, situés au début de l'avenue Jean Jaurès à Pavillon-sous-Bois, prolongée par l'avenue Thiers au Raincy. Les deux pavillons ont été restaurés et sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. © Guillemette Morin - CAUE 93

1 : Plan d'Aménagement et D'Organisation Générale de la Région Parisienne (1960)

Ses objectifs principaux étaient de permettre de rattraper le retard considérable en équipement de la région parisienne tout en limitant la croissance urbaine. Il comporte un plan routier dont le souci majeur est « d'une part de drainer la circulation sur des axes privilégiés, afin de décongestionner les voies intérieures des quartiers d'habitation et leur laisser un rôle de desserte urbaine locale ; d'autre part d'assurer des liaisons commodes entre la capitale et les noyaux urbains principaux et secondaires qui sont la base d'une restructuration de la banlieue parisienne ».

2 : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris (1965)

Il s'est substitué au PADOG de 1960 auquel on reprochait de ne pas prévoir des dispositions suffisantes pour satisfaire les besoins à long terme (fin du XX^{ème} siècle) d'une population dont la croissance, en nombre d'habitants, risquait d'être importante et dont les besoins de logements, de loisirs et de déplacements allaient considérablement augmenter du simple fait de l'accroissement du niveau de vie.

D'une manière encore plus surprenante, les tracés qui n'ont jamais existé sont aussi importants que les tracés disparus pour la compréhension du territoire. Benoit Pouvreau rappelle les projets de création de voiries inscrits au PADOG⁽¹⁾ de 1960 ou du SDAURP⁽²⁾, mais jamais réalisés. L'abandon de ces projets d'infrastructures pèse sur la vie des quartiers, qui, privés de dessertes, ont été enclavés dès leur création. L'absence de l'autoroute interurbaine de Seine-et-Oise pénalise Clichy-sous-Bois depuis plus de 40 ans. A Aulnay, la cité HLM des 3 000 devait être reliée aux autres villes par une déviation de la RN2, ajournée avec le projet de ville nouvelle qui devait être construite près du Bourget. « Si l'on envisage l'intégration des grandes infrastructures dans l'Atlas, il serait intéressant d'évaluer dans quelle mesure les voies réalisées, ménagent des percées paysagères, délimitent des grands cônes de vue dans le tissu urbain ou les reliefs », ajoute un participant.

Vert et agriculture

L'histoire de la Seine-Saint-Denis s'inscrit d'abord dans l'histoire de l'Île-de-France, souligne Pierre-Marie Tricaud. Bien avant d'être constitué en département, le secteur recouvrant le 93 entretient un lien vivrier séculaire avec la capitale, et comme bien des banlieues parisiennes, il

concourt à son essor. Une carte éditée dans la deuxième partie du XVIII^e siècle révèle l'absence de forêts, hormis celles implantées sur les buttes-témoins évoquées précédemment. La majeure partie du territoire présente une double identité. Il est divisé entre grandes plaines agricoles au Nord, avec leurs grandes fermes caractéristiques, et les importantes zones maraîchères du Sud, comme la Plaine des Vertus, avec son bâti de maisons de culture non moins typique. L'activité agricole concentre l'habitat dans des bourgs denses, montrant un souci de laisser le maximum de surface aux cultures. La cartographie de 1819 montre la répartition de ces villages historiques, qui seront concurrencés par la création de nombreuses communes à partir du XIX^e siècle. La vocation agricole du secteur de la Seine-Saint-Denis commencera à décroître après la première guerre mondiale. Elle aura duré un temps bien plus long que sa vocation industrielle, étalée sur un siècle, remarque Tricaud. Toutes les traces de l'agriculture n'ont pas disparues : elles vont de l'enseigne d'un affineur de brie à Aubervilliers, aux maisons à façade en plâtre et grande cour commune que l'on peut trouver du côté de Noisy-le-Sec. Elles persistent aussi dans la trame foncière du parcellaire. Les cultures subsistent au nord du département, mais l'essentiel de la verdure contemporaine est lié au tissu pavillonnaire, qui constitue la plus grande partie de l'emprise urbaine, et aux cités jardins qui font partie de l'histoire du département. L'apparition de grands parcs est récente : elle remonte aux lois de décentralisation de 1985. L'achèvement du parc Georges Valbon (La Courneuve), la création du Parc du Sausset, du parc Jean Moulin les Guilands, s'effectuent à l'initiative du Conseil Général, qui souhaitait corriger un déficit de verdure flagrant dans le département.

Spécificités-limites

Les différents exposés invitaient à s'interroger sur les spécificités de la Seine-Saint-Denis. Cependant, appuyée sur des limites administratives récentes, fruit d'un découpage politique orienté



Carte de la France. Département de Seine et Seine-et-Oise ; minutes de la carte d'état major ; 1820 - Source CG93

Eric Canobbio : géographe, enseignant à l'université de Paris 8.

Philippe Montillet : responsable de la mission patrimoine, IAU îdF.

- réduire le poids des partis de gauche dans le département, la question avait-elle seulement un sens ? Peut-on circonscrire le paysage dans un département, s'interrogeait **Eric Canobbio**, géographe, qui regrettait au passage l'absence d'une carte à plus grande échelle territoriale. Tout département arbore un contour arbitraire, souligne **Philippe Montillet**, qu'il ait été créé le 22 décembre 1789, comme la majorité des départements français, ou le 1er janvier 1968, comme les sept départements franciliens. La délimitation aurait fixé un cadre à une cristallisation symbolique, estime Tricaud, qui s'étonne de voir des habitants revendiquer leur appartenance à la Seine-Saint-Denis, une affirmation identitaire qu'il n'a pas observé ailleurs. La Seine-Saint-Denis présente des spécificités historiques : une, et non des moindres, était la présence constituée d'une grande ville dès le Moyen-Age, Saint-Denis. D'autres points ne sont pas propres à la Seine-Saint-Denis : l'existence de grands projets avortés qui auraient dû participer au développement de la nouvelle entité administrative est partagée par bien d'autres départements de la région. La platitude, ou plutôt la planéité de la Seine-Saint-Denis est une particularité intéressante. Cette donnée topographique a été préservée du fait que les emprises industrielles étaient restées basses tandis que le tissu résidentiel, essentiellement constitué de pavillons, a présenté une tendance à l'étalement horizontal plutôt qu'à la concentration verticale. La conjonction de ces deux éléments conduit le bâti à épouser globalement la plaine. Image à l'appui, Tricaud montre que la Seine-Saint-Denis est en fait l'endroit de l'Île-de-France où l'on a un paysage qui s'étend à 23 km, «une particularité à valoriser, à promouvoir», insiste Tricaud.

Qu'est-ce qu'un Atlas ?

Spécialiste des Pôles mais aussi enseignant à l'université Paris-VIII, Eric Canobbio a travaillé sur une notice introductive à un projet d'Atlas avec ses étudiants de Master. La conclusion tirée de ces travaux fut qu'un Atlas ne pouvait être qu'expérimental. Les deux questions sous-jacentes à ce postulat portent sur le rôle de l'Atlas et la définition de son public. Au vu des débats matinaux, Canobbio remarque non sans malice que l'Atlas sert à mobiliser des acteurs, créer du lien. Restait à savoir à qui il pourra servir : aux techniciens, aux citoyens, aux professeurs des écoles ?

« Qu'est-ce qu'un paysage? », interroge Canobbio, qui a souligné les limites d'une approche départementale dans l'exploration paysagère. Le paysage ne saurait rester enfermé dans des limites administratives aussi étriquées que celles du département. Pour le géographe, le paysage est un objet de médiation, de communication, et non d'inventaire. Il raconte des

histoires - ici, celle d'une butte, d'une carrière, d'un chemin - révèle des objets dont seulement un nombre limité pourra trouver sa place dans l'Atlas. Le premier travail sera de faire le deuil de nombreux objets découverts pendant la préparation de ce document, estime Canobbio.

En guise de conclusion provisoire

Le géographe suisse André Corboz décrivait le territoire comme un palimpseste, un support régulièrement effacé pour laisser la place à de nouvelles histoires, écrites sur les traces des textes précédents. La Seine-Saint-Denis n'échappe pas à cette logique. Les différentes interventions du séminaire ont pu montrer une partie des forces invisibles et des stratifications historiques qui modèlent un lieu : la butte érodée à l'échelle de temps géologique, qui déviera la voix ferrée de train créée à l'ère industrielle, les parcs des châteaux de l'aristocratie transformés en réserves foncières pour lotissement, ou encore, en empruntant un raccourci saisissant, la voie royale pour 38 tonnes. Dans la logique du territoire la particularité de tout artefact du passé - une carrière, une ferme, une route, une clôture - est de continuer à influencer à divers degrés sur notre présent.

L'Atlas est-il un objet pertinent ? Pour certains, il exposerait dans son intitulé même «Paysage» et «Seine-Saint-Denis» les termes d'une antinomie : l'étendu du paysage enfermé dans les limites, arbitraires, du département. Les limites d'une entité administrative gouvernant un territoire sont arbitraires depuis l'antiquité : ce fut le drame de Rémus, tué par Romulus pour avoir franchit le sillon de terre qui marquait l'entrée dans Rome. Parce qu'elle sépare, la limite structure : l'action d'une juridiction, un octroi, le périmètre d'une communauté, défini un centre et ses périphéries. Tracée tardivement, elle hérite d'autres frontières, d'une paroisse, d'une commune, d'un champ, d'une route. Les bornes administratives sont au territoire ce que la ligne de touche est au terrain de foot : la délimitation d'une zone où se déroule un jeu d'acteurs. Si, pour certains, la portion de territoire inscrite dans les limites départementale de Seine-Saint-Denis est trop restreinte pour constituer un paysage qui doit se lire à très grande échelle, reste qu'il y a bien un paysage vu de la Seine-Saint-Denis, auquel le territoire du département sert d'avant-plan. Mais avant de décider que la Seine-Saint-Denis n'a pas de paysage, encore faudrait-il définir ce que renferme ce terme qui ne se laisse pas enfermer facilement dans des définitions univoques. Ce sera l'objet du séminaire suivant.

BIBLIOGRAPHIE

Les itinéraires de grand parcours en Seine-Saint-Denis de l'Antiquité à l'époque moderne, état de la question

HERON Claude,
Hal.archives-ouvertes.fr/hal-0040649

Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque

ROBLIN Nathalie,
éditions A et J Picard, Paris, 1951

Seine-Saint-Denis – Chantiers et mémoire

GIRAULT Jacques (dir),
Paris, Autrement, 1998 (coll. «France» n° 16)

Comment lire le patrimoine industriel : paysages en Seine-Saint-Denis

BARRIÈRE Nathalie, FURIO Antoine, FURIO Mélanie,
CRDP-Académie de Créteil,
Collection : Patrimoine ressources, 2003

La Seine-Saint-Denis : des représentations aux réalités

BILLOTTE Christian, CHOFFEL Philippe, DABLIN Jean-Pierre, EYSSERIC Philippe, FOURCAUT Annie, LOCHE Bernard, PELLETIER François, ZUCKER-ROUVILLOIS Élisabeth,
Profession Banlieue, Collection : Les Actes des rencontres, 2002.

Naissance d'un département et d'une préfecture dans le «9-3» - De la Seine et de la Seine-et-Oise à la Seine-Saint-Denis : une histoire de l'Etat au XX^e siècle

BELLANGER Emmanuel,
Documentation Française, 2005

Que lire sur l'histoire de la Seine-Saint-Denis ?

Bibliographie relative au nord-est parisien, au département et communes de Seine-Saint-Denis, CHABERT D'HIERES Sylvie, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, 1986

SUR LE WEB

Atlas du patrimoine de la Seine-Saint-Denis

<http://www.atlas-patrimoine93.fr/>

Une histoire croisée de Paris et de ses banlieues à l'époque contemporaine- bilan d'étape

A partir de : <http://www.paris.fr>

Cédérom, DVD-Rom

9/3, mémoire d'un territoire

BENGUIGUI Yamina, Canal +, 2008.

93, l'effervescence

DEMEUDE Hugues, C'est à voir production, 2008.

INTERVENANTS

Siegried Lallemand, géologue, enseignant à l'université de Cergy-Pontoise

Eric Canobbio, géographe, enseignants à l'université de Paris VIII

Olivier Meyer, archéologue, DCPSL, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Philippe Montillet, responsable de la mission mémoire des territoires à l'IAU

Benoit Pouvreau, historien, DCPSL, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Pierre-Marie Tricaud, architecte paysagiste à l'IAU, Vice-président de la Fédération Française du paysage

PARTICIPANTS

(les membres du COPIL sont indiqués en gras)

Paul Baroin, APUR

Christiane Blancot, APUR

Quentin Cedelle, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Michel Collin, DRIEA UT 93

Sandrine Deroo, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Cédric Diener, DRIEA UT 93

Françoise Esteban, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Pierre Gaconnet, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Catherine Giner, Aulnay-sous-Bois

Hélène Leblond, DRIEA UT 93

Benoit Leothaud, STAP

Olivier Namias, Journaliste

Guillemette Morin, CAUE 93

Isabelle Mousseux-Lam, Communauté d'agglomération Terres de France

Magali Malochet, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Ségolène Meheust, Aulnay-sous-Bois

Jean-Michel Payet, CAUE 93

Stephanie Renault, CAUE 93

Justine Rigault, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Sophie Roustan, Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget

Gilbert Schoon, Musée de l'histoire vivante à Montreuil

Gaëlle Stotzenbach, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Joëlle Weill, DRIEE Ile de France